

# Séjours itinérants en scooter 49,9 cc et passage du B.S.R.

## *Découverte et sécurité routière !*

Sillonnez une région au guidon d'un scooter! Cette activité permet de sensibiliser les jeunes à la prévention routière. Tous les déplacements sont encadrés par un moniteur en liaison radio avec le groupe.



Ce séjour permet à ceux qui ne possèdent pas le brevet de sécurité routière (BSR) de suivre la formation et d'obtenir le diplôme à la fin du séjour.

Durée de l'activité	Une journée à plusieurs semaines	Conditions	14 ans minimum
Situation géographique	Toute la France	Matériel fourni	Scoters, véhicule d'assistance, équipement conducteur et radios